



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3
N° de téléc. pour les soumissions : (403) 292-4475

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3

Commentaires:

Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

Sujet : Services d'hélicoptère aux fins de l'éradication par voie aérienne des rats dans la réserve de parc national Gwaii Haanas (Colombie-Britannique)		
N° de l'invitation : 5P420-13-5015/A	N° de modification de l'invitation : 01	Date : 3 juillet 2013
N° de référence de SEAG : PW-13-00333144		
L'invitation prend fin :		
À : 14h00	Le : 10 juillet 2013	Fuseau horaire : Heure Avancée des Rocheuses (HAR)
Adresser toute demande de renseignements à : Adam Krisch		
N° de téléphone : (403) 292-4560	N° de télécopieur : (403) 292-4475	Courriel : adam.krisch@pc.gc.ca

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Par la présente, nous accusons réception des instructions modifiées et confirmons en avoir tenu compte dans notre soumission.	
<hr/>	
Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
<hr/>	
Adresse	
<hr/>	
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
<hr/>	
Titre	
<hr/>	
Signature	Date



La présente modification (numéro 01) vise à répondre aux questions des soumissionnaires :

1. Question 1 :

Quelle expertise précise le pilote doit-il posséder pour cet épandage en particulier? Y a-t-il une formation, une attestation ou une licence spéciale requise en plus des qualifications d'épandeur de pesticides accrédité et expérimenté dans la catégorie aérien-général, sous l'autorité de l'administrateur de l'*Integrated Pest Management Act*, ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique?

Réponse :

La soumission doit démontrer que le pilote possède une expertise précisément dans le traitement/épandage généralisé aérien de raticide dans des écosystèmes insulaires.

Cela doit comprendre, au minimum, l'expérience du pilote en traitement/épandage généralisé aérien de raticide dans des écosystèmes insulaires dans le cadre de deux (2) projets d'éradication insulaire visant particulièrement les rats qui ont envahi les lieux. De tels projets incluent le pilote comme un membre d'une grande équipe multidisciplinaire qui travaille pendant de longues périodes de temps en conformité avec le Système de commandement des interventions, et ce, souvent dans des environnements isolés. Le pilote devrait avoir de l'expérience de travail dans ces conditions.

L'expérience du pilote devrait comprendre la compréhension démontrée des pratiques mondiales d'épandage de raticides dans des îles, de l'expertise en utilisation du seau à appâts mécanisé standard dont on se sert pour l'éradication des rats dans les îles, ainsi que des connaissances des techniques d'étalonnage de seau à appâts et de l'expertise connexe.

Aucune attestation ou certification spéciale du pilote n'est requise au-delà des exigences habituelles de la catégorie aérien-général concernant les épandeurs de pesticide ou des exigences équivalentes qui répondent aux normes canadiennes.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.